

FICHE THÉMATIQUE

1.2

Recenser les outils et les équipements. Les outils à utiliser pour travailler et enseigner à distance : identification et formation à leurs usages

Dès le début de l'année scolaire :

Faire le bilan de la période de confinement / Déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / Élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / Construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Harmoniser l'utilisation des supports numériques pour faciliter la continuité pédagogique et éducative.
- / Former l'ensemble de la communauté scolaire aux outils choisis.
- / Éviter impérativement la multiplication des supports qui complique la lisibilité des élèves et de leurs familles.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Adjoint gestionnaire.
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Référent numérique de l'établissement et de la collectivité de rattachement.
- / Professeurs principaux et équipe pédagogique.
- / Conseiller principal d'éducation et équipe de la vie scolaire.
- / Professeur documentaliste.
- / La collectivité territoriale de rattachement.

TÂCHES À EFFECTUER

- / Réunir le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement pour faire un choix en matière d'outils numériques.
- / Déterminer un support unique de communication du travail scolaire : ENT, cahier de texte numérique en ligne, mail...
- / S'assurer que tous les usagers disposent des accès (codes ENT...) et que l'établissement dispose de toutes les coordonnées : personnels, élèves, responsables légaux.
- / Former l'ensemble des enseignants, des autres personnels et des élèves à l'utilisation des outils choisis et au support choisi.
- / Construire des tutoriels accessibles par tous (personnels, élèves et leurs familles).
- / Déterminer la temporalité de la communication des enseignants vers les élèves.

POINTS DE VIGILANCE

- / Éviter la dispersion et la multiplication des sources d'information.
- / Essayer de favoriser un travail en flux continu plutôt que de gros travaux déposés une fois par semaine (notamment pour les collégiens ; les lycéens gèrent davantage leur charge de travail).
- / Travailler en relation étroite avec la collectivité territoriale de rattachement.